

Image not found or type unknown



Litige commande poele bricomarché

Par **sylvain**, le **28/08/2011** à **10:10**

Bonjour,rnrnNous avons commandé un poêle à bois SUPRA TEXAS Alu neuf à prix coutant de 1021€24 le 18/08/2011. Le samedi 27/08/2011 nous recevons un appel du gérant nous disant qu'il ne pouvait pas nous le fournir au prix indiqué sur le bon de commande car il y a eu une erreur d'étiquettage. rnrnpouvez vous nous aider? merci d'avance